

## Moins de passagers sur les traversiers, plus d'employés dans les bureaux



En sept ans, le nombre personnes employées par la Société des traversiers du Québec a augmenté de 25 %, alors que pendant cette même période, le nombre de passagers a diminué.

Le Soleil, Patrice Laroche



Annie Morin

**Le Soleil** (Québec) Le nombre d'employés de la Société des traversiers du Québec (STQ) a bondi de 25 % en sept ans tandis que le nombre de traversées augmentait à peine et que le nombre de passagers reculait. Toutes les catégories d'emploi affichent des gains, sur les bateaux mais surtout dans les bureaux.

**Le Soleil** a épluché les rapports annuels de gestion de la STQ, à la suggestion d'anciens employés de traverses qui déplorent la création de nombreux emplois administratifs et critiquent le virage «ministère» pris par la société d'État au cours des dernières années.

Pour un portrait plus juste, nous avons comparé le nombre d'équivalents temps complet (ETC) plutôt que le nombre de personnes employées car certaines peuvent travailler à temps partiel.

La période ciblée est celle des rapports disponibles sur Internet et correspond à peu près au règne de Georges Farrah à la tête de l'organisation. L'ancien député libéral a été aux commandes de 2006 à 2014. Il vient tout juste d'être nommé secrétaire général associé au bureau du premier ministre Philippe Couillard.

Les données publiques montrent une croissance constante du nombre d'ETC à la Société des traversiers au fil des ans. Ils étaient 444 en 2007-2008 pour finalement se retrouver 551 en 2014-2015. C'est une hausse de 107 postes, ou 25 %. La masse salariale, elle, a grimpé de 22,6 à 30,9 millions \$, ou environ 35 %, ce qui inclut les nouveaux ETC et les augmentations salariales.

Absolument toutes les catégories d'emploi ont fait des gains, mais dans des proportions variées. Alors que les officiers et les membres d'équipage ont vu leur nombre augmenter de 18 % en sept ans, les employés administratifs (personnel de bureau, techniciens, professionnels et cadres), bien que trois fois moins nombreux, ont vu leurs rangs grossir de 72 %. Les employés de quais et des ventes - «les gens de terre», comme on les appelle dans le milieu - ont connu une progression de 11 %.

Des sources nous ont pointé que l'affluence est telle au siège social, construit il y a une douzaine d'années sur la rue Saint-Paul, que la STQ doit louer des locaux au palais de justice de Québec pour une trentaine d'employés. Ce que confirme la liste des postes téléphoniques à l'interne.

**Passagers en baisse**

## ÉQUIVALENTS À TEMPS COMPLET À LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSERS DU QUÉBEC

traverse	2007-2008	2014-2015
Traverse de Québec	114	114
Traverse de Sorel	74	74
Traverse de Tadoussac	201	201
Traverse de Matane	15	15
Traverse de Lévis	15	15
Traverse de Trois-Rivières	11	11
Traverse de Rimouski	11	11
Total	541	541

Infographie Le Soleil

Pendant la même période, le nombre de traversées effectuées aux principales traversées exploitées par la STQ (Québec, Sorel, L'Isle-aux-Coudres, Tadoussac, Matane) a augmenté de 5 %, passant de 101 531 à 106 708. Les passagers, eux, sont de moins en moins nombreux. Ils étaient 4,9 millions en 2014-2015, comparativement à 5,2 millions en 2007-2008. La baisse est

particulièrement importante à Québec et Sorel, deux traverses soumises à une tarification.

Luc Desjardins, ancien représentant du Regroupement des syndicats des traversiers récemment retraité de la STQ, fait valoir que les nouvelles ressources sur les bateaux se justifient facilement par l'intégration récente des traverses de l'Isle-aux-Grues et de la Côte-Nord.

Gordon Ringuette, conseiller syndical des officiers mécaniciens et de navigation, ajoute que Transports Canada régit de façon très stricte le nombre de matelots et d'officiers nécessaires pour «décoller» un bateau et assurer la sécurité des passagers. Sur l'eau, «ils ne mettent pas du monde à rien faire», assure-t-il.

M. Desjardins s'interroge plutôt sur les embauches massives dans les bureaux. «Ça devient dur à comprendre pourquoi on augmente comme ça les effectifs administratifs pis que sur le terrain, ça ne se reflète pas par une amélioration du service ou une tarification plus abordable. Selon nous, l'élastique va pêter. On voit dans les rapports qui sortent qu'il y a une baisse importante au niveau automobile et des piétons» notamment à la traverse Québec-Lévis, explique le syndicaliste.

La Société des traversiers n'était pas en mesure de répondre aux questions du *Soleil*, mardi, mais prévoit le faire mercredi.



Plusieurs usagers du traversier ont fait valoir au *Soleil* ces derniers temps qu'ils abandonnaient le navire parce que la facture est trop élevée. Une traversée coûte actuellement 8,25 \$ pour un automobiliste seul dans son véhicule et 3,50 \$ pour un passager, un cycliste ou un piéton.  
Le Soleil, Patrice Larocque

### Des hausses de tarifs sans étude

La Société des traversiers du Québec n'a effectué aucune étude de la clientèle ni analyse de la tarification avant d'augmenter considérablement ses tarifs pour les traversées entre Québec et Lévis, où l'achalandage est à son plus bas de la décennie.

Au cours des derniers mois, *Le Soleil* a demandé à plusieurs reprises à la STQ comment elle s'assurait que ses prix demeurent

concurrentiels et si elle avait réalisé une étude de marché pour évaluer l'effet de la hausse des tarifs sur la clientèle. De façon générale, ceux-ci ont crû de 30 % en 10 ans, mais pour certains produits spécifiques, ils ont pratiquement doublé.

Aucune réponse ne nous est parvenue malgré les rappels. Nous avons donc formulé une demande formelle d'accès à l'information.

La responsable, Marie-Gabrielle Boudreau, nous a répondu ces derniers jours que la STQ ne possédait aucun document portant sur la tarification à la traverse Québec-Lévis. Elle nous a seulement pointé que les prévisions d'achalandage 2010-2025, rassemblées dans un document publié en 2010, incluent un profil de la clientèle. Pour Québec-Lévis, cela se limite à la répartition entre piétons (68 %), automobilistes et cyclistes.

### Prévisions trop optimistes

Les prévisions elles-mêmes vont dans le sens d'une hausse constante de l'achalandage à la traverse Québec-Lévis entre 2008 et 2025. Selon le scénario retenu (faible, moyen ou fort), entre 2,2 et 2,3 millions de personnes devaient être transportées entre les deux rives en 2015.

La dernière compilation fait plutôt état de 1,7 million de passagers et confirme une tendance à la baisse. Plusieurs usagers ont fait valoir au *Soleil* ces derniers temps qu'ils abandonnaient le navire parce que la facture est trop élevée. Une traversée coûte actuellement 8,25 \$ pour un automobiliste seul dans son véhicule et 3,50 \$ pour un passager, un cycliste ou un piéton.

Dans une analyse de la gestion de la Société des traversiers préparée pour la CSN, dont *Le Soleil* a obtenu copie, le groupe MCE Conseils réfère par ailleurs à une vieille étude des avantages et des coûts économiques des traversiers réalisée par le Département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal en 1998 et actualisée 2004. Celle-ci concluait que les traversiers sont socialement rentables pour le Québec.

Les experts de MCE Conseils ajoutent toutefois que les avantages privés dépendent des tarifs pratiqués par les traverses. Dans leur analyse datée de janvier 2015, ils écrivent qu'il serait «intéressant de débattre de la non-tarifification de certaines traverses et de l'impact sur les revenus globaux s'il y avait une certaine tarification sur ces traverses, ce qui pourrait également limiter l'augmentation des tarifs des autres traverses et assurer le maintien de l'achalandage».

Luc Desjardins, ancien représentant du Regroupement des syndicats des traversiers, pense aussi qu'il est «temps de se demander pourquoi les touristes ne paieraient pas à Tadoussac ou à L'Isle-aux-Coudres». En attendant, il plaide pour que la Société des traversiers «donne un *break* à la population au niveau des augmentations de tarifs qui sont prévues au 1<sup>er</sup> avril» et dit regretter l'époque où la Commission des transports du Québec devait étudier et approuver toute hausse tarifaire des traversiers.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)